



Information aux gestionnaires

Publier en accès libre à INRAE, informations pratiques et coûts

L'accès libre et gratuit aux publications scientifiques *via* Internet (Open access) est un mouvement fortement encouragé par certains gouvernements et agences de financement. Mais il bouleverse les schémas économiques de l'édition traditionnelle, dans lesquels le lecteur paie pour lire les articles *via* des abonnements aux revues. INRAE, avec un objectif de 100% de ses publications en accès libre à l'horizon 2030, soutient plusieurs modèles de libre accès qui permettent de répartir autrement les coûts de publication entre éditeurs, auteurs et lecteurs.

Le suivi des frais de publication en accès libre des chercheurs INRAE

Les frais de publication en accès libre ne se substituent pas nécessairement aux frais de publication classiques demandés par les éditeurs (frais de soumission, pages supplémentaires, figures en couleur, etc.).



Le suivi des dépenses par revue et par éditeur au niveau de l'institut aide à déterminer les accords à passer pour réduire ou absorber les coûts pris en charge par les unités.

Publier un article en accès libre

Les frais de publication d'article en accès libre, en anglais *Article Processing/Publication Charges* (APC) sont variables d'un éditeur et d'un titre à l'autre. Les coûts 2021 vont de 26 € (Advances in Science and Research chez Copernicus) à 9500 € (Nature chez Springer-Nature).

Code Nacre à utiliser (commandes et remboursements) : **XC.14**

Publier un chapitre de livre en accès libre

Le coût est fonction du nombre de pages. En anglais, ces frais portent le nom de *Book Chapter Processing/Publication Charge* (BCPC) ou plus simplement le nom de *Chapter Processing/Publication Charge* (CPC)

Codes Nacre à utiliser :

- **XC.15** pour un chapitre dans un livre publié qui n'appartient pas à une série d'ouvrages ;
- **XC.14** si le chapitre est publié dans une série d'ouvrages comme par exemple les LNCS de Springer, les handbooks d'Elsevier.

Publier un livre en accès libre

Fixés en fonction du nombre de pages, les *Book Processing/Publication Charge* (BPC) peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros (par exemple Cambridge University Press : £9500 pour un livre de 120 000 mots maximum, 85 illustrations avec un supplément de £55 par tranche de 1000 mots supplémentaires ou encore \$13 600 chez Taylor & Francis).

Code Nacre à utiliser : **XC.15**

Recommandation lors du règlement des frais de publication

Demandez assidûment aux chercheurs de vous indiquer les éléments suivants concernant l'objet des frais de publication (accès libre ou pas) pour lequel un bon de commande doit être édité ou un règlement par carte achat d'unité effectué :

- pour un article : le titre de l'article ou son DOI, la revue et un nom d'auteur ;
- pour un chapitre d'ouvrage : le titre du chapitre ou son DOI, le titre du livre et un nom d'auteur ;
- pour un livre : le titre du livre et un nom d'auteur.

Si les frais de publication ont bénéficié d'une remise, merci de l'indiquer également.

Ces éléments permettent de suivre les dépenses par revue et par éditeur au niveau de l'institut et aident à déterminer les accords à passer pour réduire ou absorber les coûts pris en charge par les unités.

Offre de publication en accès libre Principaux éditeurs et autres initiatives collaboratives de publication sans frais

Les coûts de publication en accès libre (articles, chapitres de livres ou livres) des principaux éditeurs diffusant les résultats de la recherche d'INRAE et sur les initiatives collaboratives de publication sans frais (dites voie diamant et voie platine) sont synthétisés dans un tableau en ligne : www.inrae.fr/reselec/Frais-de-publication/Cout-par-editeur

INRAE déconseille de financer les modèles dorés hybrides en payant le surcoût de la mise en libre accès dans une revue financée sur abonnement

Réduction de frais pour les chercheurs INRAE

En 2022, des accords spécifiques ont été passés entre INRAE et certains éditeurs. Ils donnent droit à :

- des réductions sur les frais de publication chez Elsevier ;
- la gratuité des frais de publication chez EDP Sciences et Microbiology Society ;
- des réductions sur les frais de publication dans les revues INRAE publiées chez Springer.

Ces réductions et leurs modalités de mise en œuvre sont précisés dans la rubrique [Frais de publication](#) du site www.inrae.fr/reselec.

Pour vous aider

Contact : DipSO-Reselec@inrae.fr